

FÉVRIER 2023

LETTRÉ D'INFORMATION DU PROJET ÉOLIEN DU PIED DES MONTS

## UN DIALOGUE CONSTRUCTIF AUTOUR DU PROJET !

Soucieuse d'associer les habitants à la conception du projet de parc éolien du Pied des Monts, l'équipe d'EDF Renouvelables est allée à leur rencontre durant l'automne : retour sur une concertation riche en échanges, tant dans leur diversité que dans leur qualité.

Porte-à-porte, permanence d'information, ateliers de travail... l'équipe projet a multiplié les opportunités pour **échanger et dialoguer autour du projet éolien**.

Les habitants ont été nombreux à participer et contribuer à la réflexion sur la **bonne intégration du parc éolien dans son environnement**.

Pour découvrir le sujet de l'éolien sous un autre angle, les participants à la concertation ont également pu visiter le lycée François Bazin à Charleville-Mézières, qui propose des formations professionnelles dans les métiers de l'éolien. Cette matinée d'échange a permis d'approfondir les enjeux de la filière et ses perspectives en termes d'emplois locaux.

Toute l'équipe est maintenant à pied d'œuvre pour faire avancer et concrétiser le projet !

“ À compter du mois d'octobre, nous avons mené plusieurs temps de dialogue avec les habitants, pour recueillir leur avis sur le projet et répondre à leurs questions. Les participants ont formulé des propositions très diverses qui nous aideront à enrichir notre projet. Nous tenons à remercier toutes celles et ceux qui sont venus à notre rencontre pour leur intérêt, leur implication et leur état d'esprit constructif tout au long des échanges. ”

**Dorian Louaas, Ingénieur projet EDF Renouvelables**

## LA CONCERTATION EN CHIFFRES



-  **1 porte-à-porte** avec les habitants
-  **1 permanence** d'information
-  **1 visite** au lycée professionnel François Bazin
-  **2 ateliers** de travail
-  **61 participants** aux rencontres, issus des **3 communes** d'implantation du projet

“ Depuis le début, nous travaillons avec EDF Renouvelables dans une logique de transparence pour construire un projet en bonne intelligence avec les habitants. Retombées économiques, aménagement, emplois... le parc éolien est porteur de belles perspectives pour notre territoire ! ”

**Xavier Fontaine, Pascal Détéz et Jean-Luc Guérin, maires des communes de Givry, Vaux-Champagne et Sainte-Vaubourg**

# LES CITOYENS MOBILISÉS POUR BÂTIR UN PROJET COMMUN

Afin de favoriser l'intégration du projet Pied des Monts dans le territoire, EDF Renewables a sollicité l'avis des habitants à travers deux ateliers de réflexion avec des citoyens volontaires : le premier concernait les mesures d'insertion paysagère et le second portait sur les mesures d'accompagnement. **Bilan de ces rencontres qui se sont déroulées dans une ambiance conviviale.**

## 1<sup>er</sup> ATELIER : INTÉGRER LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

Cette première session a été l'occasion de mener une réflexion commune concernant les enjeux d'insertion paysagère du parc éolien, et de discuter des mesures envisageables : plantations végétales, enfouissement des lignes électriques, mise en valeur du patrimoine...

Au fil des échanges en sous-groupes, les participants ont pu définir et localiser sur une carte les mesures qui leur paraissent les plus pertinentes, et en proposer de nouvelles. Accompagnée d'un paysagiste, l'équipe EDF Renewables était présente aux tables pour discuter avec les participants de la faisabilité des mesures proposées.

## 2<sup>nd</sup> ATELIER : ACCOMPAGNER LE TERRITOIRE

Le second atelier a permis de riches échanges autour des mesures à mettre en place sur le territoire pour répondre aux besoins des habitants. Retombées fiscales, politique énergétique, développement local... de nombreuses thématiques ont été abordées à cette occasion.

Les participants ont notamment pu réfléchir, conjointement avec les élus des communes et l'équipe projet d'EDF Renewables, aux mesures d'accompagnement qui leur semblaient les plus intéressantes.

### LES MESURES RETENUES

- Une campagne de plantations de haies dans les jardins privés, en direction du parc éolien, sera proposée aux habitants des quartiers et hameaux ayant une visibilité sur celui-ci ;
- Plantations végétales en entrée et sortie de bourgs, le long de la D983 à Givry et aux abords de la D143A à Vaux-Champagne.



### LES MESURES RETENUES

- Bons énergie pour l'ensemble des habitants des 3 communes d'implantation, et bons rénovation ;
- Panneaux pédagogiques pour expliquer le projet aux abords du parc éolien.



## « BONS ÉNERGIE » ET « BONS RÉNOVATION » : MODE D'EMPLOI !

Face à l'augmentation structurelle du coût de l'énergie, les « bons énergie » auront pour objectif de réduire le poids de la facture électrique sur le budget des habitants de Givry, Sainte-Vaubourg et Vaux-Champagne. D'une valeur de 150€ par foyer, ces bons seront versés annuellement pendant deux ans, à compter de la mise en service du parc éolien. Une campagne de communication sera organisée à la mise en service du parc éolien afin de vous informer de l'ouverture du dispositif et de votre droit à le solliciter.

Les « bons rénovation » ont quant à eux vocation à promouvoir des dispositifs d'accompagnement des habitants dans leurs démarches de transition en termes d'efficacité et de sobriété énergétique. Il s'agira d'une aide au financement de projets de rénovation énergétique des logements visant un objectif de réduction des consommations (conseil et accompagnement, travaux d'isolation, de remplacement de mode de chauffage,...). Un partenariat sera mis en place avec un acteur local afin de communiquer sur ces dispositifs et de les mettre en œuvre auprès des habitants.

## 3 QUESTIONS À M. ET MME COUPINOT :

### HABITANTS DE LA COMMUNE DE VAUX-CHAMPAGNE

Qu'est-ce qui vous a motivé à participer aux ateliers organisés par EDF Renewables ?

Nous souhaitions d'abord mieux comprendre la dimension technique du projet : le fonctionnement d'un parc éolien, d'une éolienne...

Nous voulions également contribuer à la bonne insertion du parc dans le paysage : si l'on ne peut pas cacher une éolienne, on peut en profiter pour embellir et re-végétaliser nos campagnes.

Qu'avez-vous retenu de cette expérience ?

Nous avons pu élargir nos connaissances en discutant avec des professionnels qui souhaitent vraiment nous associer à la réflexion sur le projet.

Le format de l'atelier, où nous étions répartis en plusieurs groupes de travail, nous a permis de travailler sur le fond sans être trop nombreux autour de la table. Nous avons pu avoir des échanges constructifs et ceux qui n'ont pas forcément l'habitude de parler en public ont pu s'exprimer.

Pouvez-vous nous citer une mesure que vous avez souhaité proposer au maître d'ouvrage ?

(M. Coupinot) J'ai proposé de masquer les postes de livraison d'électricité avec un habillage en bois, et également de planter des haies aux bords des routes, pour redonner un côté plus naturel au paysage.

(Mme Coupinot) J'ai, quant à moi, suggéré que les plantations soient faites en respectant les essences de végétation locales.

« Lors des temps d'échanges proposés par l'équipe d'EDF Renewables, nous avons mis à contribution notre connaissance du territoire pour ajuster le projet de parc éolien, au plus proche du terrain !

Cette démarche nous a aussi permis de mieux connaître la dimension technique du parc éolien : le fonctionnement d'une éolienne, les étapes de construction, la maintenance... nous avons pu entrer dans le concret. »

M. et Mme Coupinot



## À LA RENCONTRE DES FUTURS PROFESSIONNELS DE L'ÉOLIEN

Le 19 novembre dernier, un groupe d'habitants volontaires, accompagné de l'équipe projet d'EDF Renewables, est allé visiter le lycée François Bazin, à Charleville-Mézières. Cette visite leur a permis de découvrir la filière pédagogique d'excellence en maintenance de systèmes éoliens proposée sur le territoire, et d'évoquer les perspectives d'emplois créées par le projet de parc éolien du Pied des Monts.



## ET MAINTENANT ?

À la suite de ces temps de dialogue et de co-construction, les équipes d'EDF Renouvelables sont désormais à l'ouvrage pour faire avancer le projet de parc éolien du Pied des Monts et progresser vers sa concrétisation. Au programme de ce début d'année :

- L'élaboration et la publication du **bilan de la concertation**, disponible pour tous ceux qui le souhaitent sur le site internet du projet ;
- La finalisation du **dossier de demande d'autorisation environnementale**, tenant compte des propositions formulées par les habitants au cours de la concertation, qui sera déposé en préfecture au mois de février.

Suite à ce dépôt, les services de l'État et la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) procéderont à l'instruction du dossier. Une procédure minutieuse qui se conclura par l'organisation d'une **enquête publique**, au cours de laquelle les habitants auront l'opportunité de donner leur avis sur le projet.

**Nous continuerons de vous tenir informés des avancées futures du projet.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

#### Que deviennent les différents composants de l'éolienne en fin de vie ?

La durée de vie moyenne d'une éolienne est comprise **entre 25 et 30 ans**. À l'issue de cette période d'exploitation, l'ensemble de ses constituants sont démontés et retirés du site. **La réglementation prévoit par exemple l'excavation de la totalité des fondations** et le remplacement par des terres de caractéristiques comparables aux terres en place à proximité de l'installation.

La majorité des équipements d'une éolienne est composée de matériaux tels que le cuivre, le fer, l'aluminium, le zinc ou le béton pour les fondations : on estime que **plus de 95% du poids des éléments de l'éolienne sont recyclables en bonne et due forme**.

Seules les pales, composées de fibres de verre ou de carbone, sont encore difficilement recyclables. La solution la plus utilisée actuellement est l'incinération des pales, qui présente l'avantage de récupérer la chaleur produite. Toutefois, de nombreux acteurs se positionnent déjà sur le marché du recyclage de ce composant : différentes matières 100% recyclables ont vu le jour et devraient être progressivement utilisés par l'ensemble de la filière dans les prochaines années.

## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

### 2019

- Rencontre des élus des communes concernées
- Délibération favorable des conseils municipaux
- Rencontre des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles

### 2020

- Accord des propriétaires fonciers et des exploitants agricoles pour le projet
- Lancement des études environnementales et techniques

### 2022

- Finalisation des études environnementales et techniques
- Dialogue avec les habitants au cours de l'automne

### 2023-2024 (date estimée)

- Dépôt de la Demande d'Autorisation Environnementale en préfecture
- Instruction du dossier par les services de la préfecture et de la DREAL
- Enquête publique
- Rendu de la décision préfectorale – Obtention des autorisations

### 2025 (date estimée)

- Chantier et mise en service du parc éolien



## ON VOUS ÉCOUTE !



**POUR TOUTE INFORMATION, consulter le site internet : [www.parc-eolien-pied-des-monts.fr](http://www.parc-eolien-pied-des-monts.fr)**

**POUR TOUTE QUESTION, je suis à votre écoute, n'hésitez pas à me contacter.**



**Dorian Louaas**  
Ingénieur projet EDF Renouvelables  
06 16 90 53 46  
[Projet-Pied-des-Monts@edf-re.fr](mailto:Projet-Pied-des-Monts@edf-re.fr)